



Conseil de sécurité

Briefing sur la situation au Moyen Orient : Armes chimiques en Syrie

New York, le 8 mai 2023
Déclaration de la Suisse

Je remercie la représentante des Émirats arabes unis de sa déclaration et m'exprime à présent en qualité de représentante de la Suisse.

J'aimerais d'abord remercier la Haute Représentante aux Affaires de désarmement Madame Nakamitsu pour sa présentation.

La Suisse salue le fait que pour la deuxième fois cette année, des représentants de l'Équipe d'évaluation des déclarations de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques aient pu se rendre en Syrie du 12 au 19 avril derniers. Cette équipe réduite a mené des activités limitées sur place, y compris des visites sur site et des échanges de nature technique avec les autorités.

Nous sommes impatients de prendre connaissance du rapport consécutif à cette visite. Nous espérons qu'elle mènera au rétablissement d'une coopération pleine et entière entre la Syrie et l'OIAC. Pour cela, nous rappelons que la Syrie doit fournir un accès immédiat et sans entrave au personnel de l'OIAC, ce qui inclut le droit d'inspecter tous les sites.

Les obstacles posés par la Syrie aux visites de l'Équipe d'évaluation des déclarations au complet constituent un sérieux manquement aux obligations contenues dans la résolution 2118, qui a été adoptée à l'unanimité par ce Conseil. De plus, 20 points de la déclaration initiale de la Syrie demeurent en suspens. La Syrie doit fournir les réponses nécessaires au Secrétariat Technique de l'OIAC.

La Suisse souhaite réaffirmer une nouvelle fois son entière confiance en l'OIAC et à toutes ses missions, y inclus celles de l'Équipe d'enquête d'identification, dont l'intégrité et le professionnalisme ne font aucun doute. Nous saluons la tenue les 15-19 mai prochains de la 5e Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques à la Haye. Celle-ci sera l'occasion de renforcer le rôle de la Convention dans la lutte contre l'emploi et la prolifération

de ces armes de destruction massive ainsi que le désarmement. L'adoption par consensus d'une déclaration conjointe enverrait un message clair dans ce sens.

La Suisse condamne l'utilisation répétée d'armes chimiques en Syrie tel que rapportée notamment par la mission d'établissement des faits et l'équipe d'investigation et d'identification et qui a gravement affecté les civils, y compris de nombreux enfants. L'utilisation d'armes chimiques est interdite et peut, dans les conflits armés, constituer des crimes de guerre.

Au nom de notre sécurité collective, il est essentiel de lutter contre l'impunité de tels crimes en identifiant, poursuivant et punissant les responsables. Nous saluons à ce titre la coopération formelle entre l'OIAC et le Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie. Elle constitue un rouage important vers l'application de la résolution 2118 de ce Conseil et le respect du droit international pertinent.

Je vous remercie.

Je reprends à présent la parole en tant que présidente du Conseil et donne la parole au représentant permanent de la République arabe syrienne.

UNOFFICIAL TRANSLATION

I thank the representative of the United Arab Emirates for her statement and now speak in my national capacity.

I would first like to thank the High Representative for Disarmament Affairs, Ms. Nakamitsu, for her presentation.

Switzerland welcomes the fact that for the second time this year, representatives of the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons' Declaration Assessment Team were able to visit Syria from 12 to 19 April. This small team conducted limited activities on site, including site visits and technical exchanges with the authorities.

We look forward to receiving the report of this visit. We hope that it will lead to the restoration of full cooperation between Syria and the OPCW. To this end, we reiterate that Syria must provide immediate and unhindered access to OPCW personnel, including the right to inspect all sites.

Syria's obstruction of the visits of the full Declaration Assessment Team is a serious breach of the obligations contained in Resolution 2118, which was unanimously adopted by this

Council. In addition, 20 points of Syria's initial statement remain outstanding. Syria must provide the necessary answers to the OPCW Technical Secretariat.

Switzerland wishes to reaffirm once again its full confidence in the OPCW and all its missions, including those of the Identification Investigation Team, whose integrity and professionalism are beyond doubt. We welcome the holding of the 5th Review Conference of the Chemical Weapons Convention in The Hague on 15-19 May. This will be an opportunity to strengthen the role of the Convention in the fight against the use and proliferation of these weapons of mass destruction and in disarmament. The adoption by consensus of a joint declaration would send a clear message in this direction.

Switzerland condemns the repeated use of chemical weapons in Syria, as reported by the Fact-Finding mission and the Investigation and Identification Team, which has severely affected civilians, including many children. The use of chemical weapons is prohibited and can, in armed conflict, constitute war crimes.

For the sake of our collective security, it is essential to fight impunity for such crimes by identifying, prosecuting and punishing those responsible. In this regard, we welcome the formal cooperation between the OPCW and the International, Impartial and Independent Mechanism for Syria. It is an important step towards the implementation of Resolution 2118 and compliance with international law.

Thank you.